



Un superbe exemple de réalisation de construction métallique avec la gare Montpellier-Sud de France qui sera livrée en décembre 2017.

La construction métallique en France : un secteur qui confirme toute sa dynamique

Riche de plus 700 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire, pour majorité des PME familiales cumulant plus de 20.000 collaborateurs hautement qualifiés, le secteur français de la construction métallique confirme toute sa dynamique, tant sur l'Hexagone qu'à l'international.

L'exercice 2016 affiche une production en légère croissance et se termine avec des carnets de commandes en hausse avec un personnel intérimaire en progression de 10%. Le bilan 2016 de la construction métallique française s'avère positif et la situation prometteuse pour 2017.

Une dynamique qui génère des investissements constants dans les unités de production (à hauteur de 10% du CA sectoriel). Nous assistons à une modernisation générale des unités de fabrication avec l'apport des applications de la transition numérique.

En effet, les ateliers du futur sont déjà opérationnels dans les usines des adhérents du SCMF (Syndicat de la Construction Métallique de France).

Pour 2017, le SCMF entend confirmer toute sa détermination à défendre la profession, ses savoir-faire et l'excellence de ses techniciens et ingénieurs qui s'engagent dans la conception innovante de projets notamment sur les marchés publics avec une approche d'économie globale.

Dans cette démarche d'innovations constante, le SCMF reçoit le soutien précieux du CTICM.



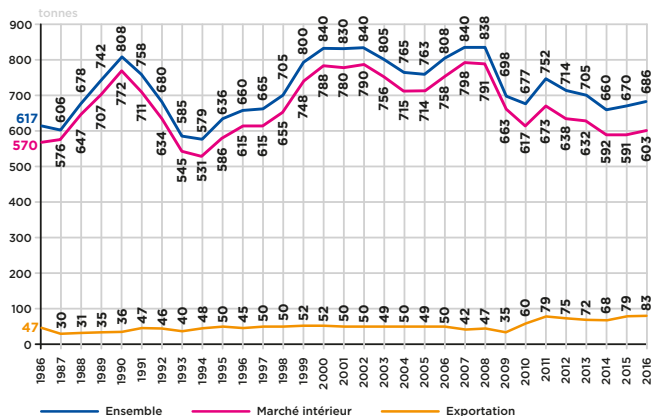
Autre brillante démonstration de la construction métallique, le nouveau bâtiment qu'occupera l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Publique (ENSAE) à Saclay.

1. Résultats 2016 et conjoncture économique

Pour l'année 2016, 697.000 tonnes d'acier sont sorties des usines, générant, un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros, soit une progression de 1,6% par rapport à 2015. 2016 est une année de légère reprise de l'activité, le marché intérieur représente 88,20%, celui de l'export 11,8%.

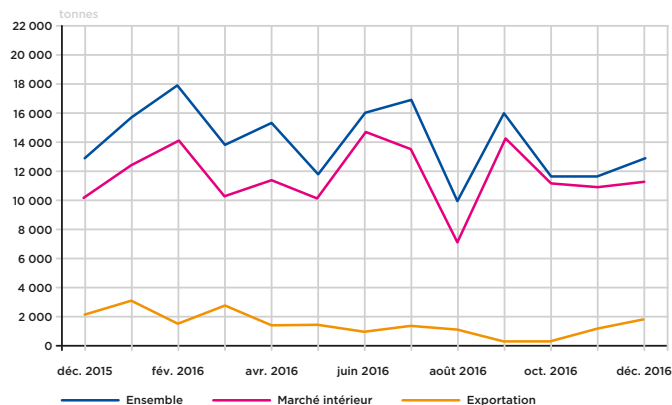
TONNAGES USINES

Les courbes confirment la reprise de l'activité à compter de l'année 2015 mais les niveaux existant restent encore éloignés des années avant crise.



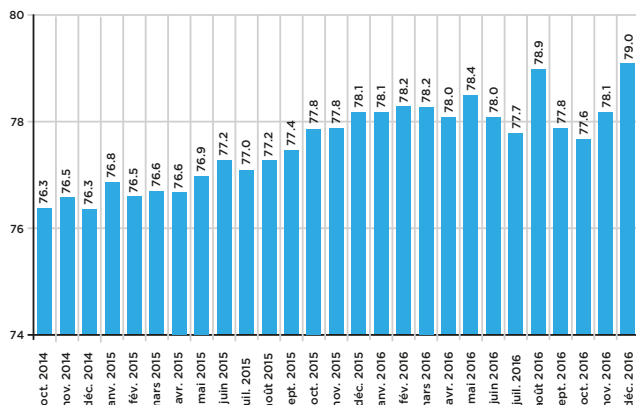
LES AFFAIRES CONCLUES 2016

L'augmentation du volume des commandes a été significative en début 2017. Les chiffres correspondants ne sont pas indiqués dans le tableau présenté.



TAUX D'UTILISATION DES CAPACITES DE PRODUCTION

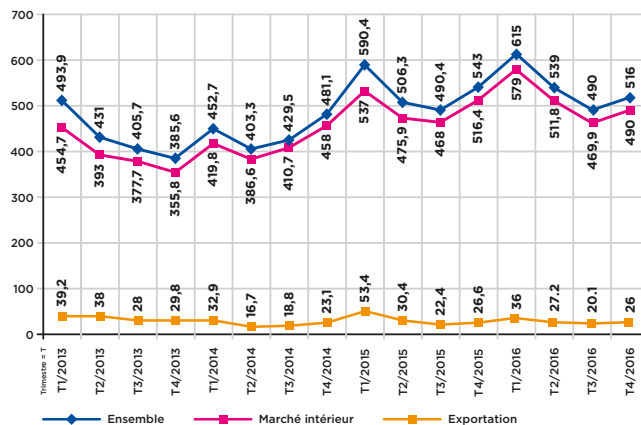
Rappelons, que cet indicateur régulièrement publié par la Banque de France, constitue un bon repère pour la construction métallique. Lorsque celui-ci passe la barre des 80%, nous constatons une reprise importante des investissements des industriels français et un accroissement consécutif des activités des constructeurs métalliques de bâtiments.



Ainsi, depuis deux ans, les taux progressent doucement, ce que confirme le graphique ci-dessus. Soulignons que la valeur moyenne 2016 de 78,77 progresse de 1,5 point par rapport à 2015, avec même une pointe en décembre 2016, atteignant 79%. Il ne manquerait plus qu'1,5 point pour prétendre à des lendemains sereins...

LES CARNETS DE COMMANDES

Le redressement des carnets de commandes, initié depuis le 1^{er} trimestre 2014 s'est poursuivi en 2015 et 2016. La progression est constatée sur tous les marchés avec toutefois, un léger retard sur celui des ouvrages d'art comme les ponts. En moyenne, à fin février 2017, les carnets de commandes des entreprises adhérentes au SCMF représentent plus de 7 mois de visibilité et, pour certaines, jusqu'à 12 mois. Les demandes de chiffrages s'avèrent plus nombreuses et les bureaux d'études des constructeurs métalliques tournent à plein régime. Pour Roger Briand, Président du SCMF, « Les constructeurs métalliques sont optimistes pour ce premier semestre 2017 et l'exercice 2017 devrait confirmer cette reprise de l'activité ».



LES EFFECTIFS

Si les entreprises de construction métallique sont confrontées depuis quelques années à des problématiques de recrutement, le SCMF confirme la stabilité de la courbe des effectifs et enregistre une hausse significative de +10% des salariés intérimaires.

EVOLUTIONS DES MARCHES PAR TYPES DE BATIMENTS

La part de marché concernant les bâtiments industriels demeure prépondérante (70%). Même si le nombre d'opérations a connu une augmentation de 10%, nous notons que, paradoxalement, le total des surfaces baisse.

Le marché particulièrement bataillé des grands bâtiments de stockage échappe aux constructeurs métalliques, au profit de systèmes constructifs alternatifs.

Mais, le nouvel arrêté 1510 de septembre 2016, relatif aux bâtiments de stockage, en systématisant la possibilité de l'utilisation de l'ingénierie incendie pour la conception de ces ouvrages doit permettre à la profession de reconquérir une part significative du marché des grands entrepôts. Autre grande tendance identifiée, ce sont les marchés des centres commerciaux et les bâtiments tertiaires qui aujourd'hui progressent le plus, alors que le marché des bâtiments agricoles s'inscrit en déclin. Quant à la commande publique, elle s'avère elle aussi en berne, tant au niveau national que régional, avec une pondération toutefois concernant les communes.

La baisse des dotations de l'Etat vers les communes, les EPCI, les départements et les régions aura un impact négatif sur l'investissement et consécutivement sur la construction de bâtiments publics.

Notons de plus, que les marchés de la rénovation et de la réhabilitation progressent significativement. En effet, entre autres atout, la construction métallique dispose de toutes les solutions techniques de modification, de réhabilitation, de rehaussement de renforcement de structures de bâtiments existants.

« Nous intervenons régulièrement pour la surélévation ou le renforcement de bâtiments en béton », précise Roger Briand, et de poursuivre « nous sommes dans une filière sèche respectueuse de l'environnement, qualité particulièrement appréciée lors d'intervention en milieu urbain. Nos conceptions permettent de dégager des espaces nouveaux, de gagner de précieux mètres carrés. »

Dans le cadre de la densification des villes, la construction d'IGH (Immeubles Grande Hauteur) va continuer de progresser ces prochaines années. Les constructeurs métalliques français, disposent d'une longue expérience dans ce domaine, ils sont attendus et ils entendent profiter de cet axe de développement.

Enfin, en matière de logements collectifs, le SCMF se félicite de l'esprit d'innovation animant certains entrepreneurs qui encouragent toute la profession à se développer sur ce marché à fort potentiel.

2. Investissements, transition numérique, ateliers on line

Les entreprises de construction métallique poursuivent chaque année leur politique de développement et d'investissement afin de maintenir leur compétitivité. Les investissements représentent plus de 10% de leur chiffre d'affaires, La numérisation et la modernisation des ateliers sont au cœur de leur développement.

La pénibilité des travaux de fabrication a fortement diminuée grâce à la mise en place de machines à commandes numériques et à l'utilisation de la robotique. Les collaborateurs des ateliers sont devenus des opérateurs sur machines à commandes numériques.

Ces dispositions répondent à l'entrée en vigueur des normes Européennes et notamment de la NF EN 1090 dont l'application permet une grande sécurité des procédés de fabrication et de pose pour la réalisation d'ouvrages performants.

De nombreux constructeurs métalliques ont obtenu un marquage CE de leur procédé de production qui certifie la conformité du contrôle de la production en usine.

Ainsi, avec son centre technique, le CTICM (Centre Technique Industriel de la Construction Métallique), le SCMF se mobilise pour travailler de concert sur « l'industrie et l'atelier du futur ». Posséder des ateliers plus modernes, plus connectés et respectueux de l'environnement, des atouts technologiques essentiels pour maintenir plus de compétitivité et de développement et garantir notre pérennité. A ce sujet, Roger Briand, Président du SCMF confirme : « *Nous sommes une profession culturellement tournée vers l'excellence technique et la recherche* ».

Le CTICM et le SCMF œuvrent déjà sur les sujets du BIM animent et participent activement aux groupes de travail institutionnels et à travers une commission interne au SCMF.

3. Marchés publics et économie globale des projets

Un constat préoccupant

Le code des marchés publics prévoit de privilégier l'allotissement plutôt que de recourir au marché en entreprise générale.

Il n'est pas toujours possible de recourir à l'allotissement et bon nombre de marchés, surtout les plus importants, sont passés en mode entreprise générale.

L'acheteur public bénéficie, dans ce cas, du confort d'un interlocuteur unique mais ses effets peuvent se révéler extrêmement pervers.

En effet, certains lots sous-traités par l'entreprise générale le sont auprès d'entreprises étrangères moins disantes, et ce, bien souvent pour le seul bénéfice direct de l'entrepreneur général. L'acheteur public étant de facto écarté d'un choix final pourtant financé par les deniers publics.

Une mesure permettrait de régler ce problème :

Il serait nécessaire d'imposer aux entreprises générales d'indiquer dans leur offre les noms des entreprises sous-traitantes avec lesquelles elles se sont regroupées pour établir leur proposition, et ce, avec l'obligation après avoir été retenues de conserver les entreprises sous-traitantes préalablement nommées dans l'offre.

Les acheteurs publics auraient ainsi une vue complète des conséquences de leurs achats et seraient plus à même d'en contrôler l'exécution et le prix.

Le SCMF est persuadé que ce relatif encadrement des modalités de sous-traitance améliorerait grandement une situation dont les conséquences actuelles sont connues :

- Passation de marchés au moins disant à des sociétés étrangères pour des raisons de coûts sociaux nettement inférieurs. Mais, dans ce cas, l'entreprise qui intervient sur le territoire français, ne paie pas les impôts et charges sociales. Ce sont des recettes en moins pour l'ETAT et une baisse des régimes sociaux.
- Affaiblissement, voire à terme disparition, de tout le savoir-faire industriel français.

Dans cette sombre perspective, pour les finances publiques, il ne reste qu'à payer les indemnités de chômage.

La réponse du SCMF : raisonner en économie globale

En terme de développement durable, 75% des produits mis en œuvre par les constructeurs métalliques français sortent des aciéries électriques françaises. De plus, ils s'avèrent 100% recyclables et à l'infini, avec la même qualité.



© SCMF

Roger Briand précise d'ailleurs à ce titre : « *Le législateur ne s'est pas trompé car en matière d'acier, on ne parle pas de déchets mais de « chutes » qui sont collectées lors de la fabrication et réutilisées à 100% dans l'industrie.* » Et de poursuivre : « *Quand l'entreprise est française, l'empreinte carbone est meilleure, il y a moins de transport et son activité s'inscrit dans une économie circulaire. En terme social, les constructeurs français demandent plus de contrôles de la qualité sur les sites de production et des contrôles sur les horaires effectués par les équipes sur chantier.* »

En conclusion, les constructeurs français sont mobilisés pour défendre leur savoir-faire et demandent l'allotissement des appels d'offres et, en cas de passation en mode entreprise générale, l'obligation pour ces entreprises générales d'annoncer le nom de leur sous-traitant avec obligation de les conserver pour la réalisation du marché. Il s'agit de l'application de règles justes pour une concurrence loyale.



© SCMF



© SCMF



© SCMF

1/ La rénovation de la Samaritaine, autre domaine d'excellence de la construction métallique de France. 2/ La gare Montpellier-Sud de France. 3/ La Tour Luma.

4. Présentation de projets

■ Un exemple de rénovation exemplaire : La Samaritaine par Dominique DHIER

Fermée en 2005, la SAMARITAINE affiche un projet de rénovation d'envergure avec de nouvelles ambitions, un grand magasin, un palace « Cheval Blanc » de 72 clefs, 96 logements sociaux, une crèche et des bureaux. Les bâtiments entièrement à ossature métallique des architectes, Henri SAUVAGE et Frantz JOURDAIN, respectivement construits en 1928 et 1905 sont totalement réhabilités afin de redonner un statut architectural cohérent à l'environnement et en respectant les référentiels environnementaux et énergétiques les plus élevés actuellement. Les travaux effectués consistent principalement à renforcer les ossatures métalliques (poteau, poutres...) et à créer de nouvelles surfaces de plancher en ossature métallique. Le groupement SMB/CCS, spécialiste de la construction métallique neuve et en réhabilitation intervient depuis janvier 2016 et interviendra jusqu'en début 2018, sur ce prestigieux et important chantier. SMB/CCS mettent en œuvre plus de 2.300 tonnes de charpente et 40.000 m² de plancher en structure mixte. SMB réalise aussi sur ce même îlot, le bâtiment de la rue Rivoli de 7 niveaux de plancher à ossature métallique de plus de 1.000 tonnes et 12.000 m² de surface de plancher mixte. Sur cette opération de la Samaritaine, le Métal est à l'honneur que ce soit pour la réhabilitation de notre patrimoine et pour la construction neuve de bâtiments exceptionnels.

Points particuliers : complexité de calcul qui doit intégrer la phase finale du projet et les phases provisoires qui peuvent être déterminantes. De plus, l'ensemble de la nouvelle charpente est dessiné après avoir effectué un relevé de l'existant. Enfin, lors du montage, des conditions particulières en réhabilitation avec le respect des procédures et des méthodologies très détaillées.

■ **Maîtrise d'Ouvrage :** Grands Magasins de la Samaritaine ■ **Architectes :** SANAA/ SRA ARCHITECTES / Cabinet LAGNEAU ■ **Maîtrise d'Œuvre d'Exécution :** EGIS BATIMENT MANAGEMENT ■ **BET Structures :** AEDIS ■ **Entreprise Générale :** Entreprise PETIT

■ Une gare : « Montpellier – Sud de France » présenté par Pierre Raymond

Cette opération concerne la réalisation d'un ensemble composé d'un parvis de gare routière, d'une zone parking, d'un accès gare, d'une dalle de couverture des quais de 9.000 m² supportant une halle de voyageurs de 3.500 m² couverts et un accès direct du tramway. Durée des travaux de 34 mois pour une livraison programmée en décembre 2017.

■ **Maîtrise d'Ouvrage :** contrat de partenariat SNCF Réseau et SAS Projet Gare de la Mogère (Icade Promotion, Caisse des Dépôts, FCPR Edifice Infra Euro, DIF, Fondeville, Cofely) ■ **Promotion immobilière :** SAS Projet Gare de la Mogère, Icade Promotion Tertiaire ■ **Groupeement Conception-Réalisation :** Icade Promotion Tertiaire, Fondeville (mandataire)/Inéo/Axima/GAGNE, Mimram Architecte (mandataire)/Mimram Ingénierie/Nébout Architecte/Egis Bâtiments Méditerranée

5. Le CTICM : partenaire indissociable pour les constructeurs métalliques

présenté par Christophe Mathieu

Le CTICM, centre technique industriel, de droit privé et d'intérêt public, a pour mission de répondre aux besoins des entreprises de construction métallique de France, en particulier par des actions de recherche et d'innovation, de formation, de publications, d'appuis scientifiques et techniques sur projets, de diffusion des connaissances et d'aide à la mise en application des normes et réglementations en vigueur. Le CTICM constitue une référence technique pour l'ensemble de la filière avec pour vocation d'accompagner les entreprises métalliques dans le développement de leurs produits par l'innovation et l'expertise. Un Contrat de Performance quadriennal, signé par le ministre en charge de l'industrie, le SCMF et le CTICM, permet de fixer les orientations des actions à mener par le CTICM, sur des ressources financières dites collectives. Les orientations inscrites dans le Contrat de Performance se traduisent par des indicateurs précis et chiffrés, suivis chaque année. Au sein du Contrat en vigueur, couvrant la période



© SCMF

■ Un bâtiment d'activité : l'ENSAE présenté par Christophe MALISZEWSKI (FAYAT METAL)

Au cœur du grand campus urbain du plateau de Saclay, le nouveau bâtiment qu'occupera l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Publique (ENSAE) se démarque par sa simplicité et sa compacité. L'école d'une surface de 10.000 m² dispose de 4 étages. Sa structure fine porte des modules de façade équipés de brise-soleil motorisés ou fixes. Viry a mis en œuvre 7.300 lames de brise-soleil en verre horizontales articulées par motorisation électrique, 30 trames fixes dont les lames sont inclinées à 45° et 27 ouvrants pompier. Tous les brise-soleil qui animent les façades sont mis en œuvre sur une ossature porteuse en aluminium parfaitement insérée dans la charpente porteuse extérieure de Vilquin, grâce à une étroite collaboration transversale au sein de Fayat Metal. La bonne gestion du projet menée dans un cadre partenarial maîtrisé a permis de terminer les travaux avec un mois d'avance sur le planning contractuel. La réception de l'ouvrage est intervenue en octobre 2016. Les futurs hôtes : 875 étudiants et 340 enseignants-chercheurs, sont en train d'aménager.

■ **Maître d'Ouvrage :** Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et Statistique - ENSAE Paris Tech. ■ **Architecte :** CAB Architectes ■ **Groupeement conjoint :** Castel Alu/Viry - attributaire du lot N° 2 façades, menuiseries extérieures, bardages.

■ Un bâtiment de grande hauteur : la tour LUMA présenté par Loïc PENEL

Avec un gros-œuvre mixte acier, la Tour Luma (10 niveaux) culmine à 56 m avec une structure Diagrid tubulaire et dalles collaborantes. L'ensemble est stabilisé sur noyau béton excentré, abritant les escaliers, ascenseurs, réseaux techniques et repose en pied de bâtiment sur une rotonde réalisée en acier galvanisé et verre, de 56 mètres de diamètre par 18 de haut. Concernant le clos couvert, la façade opaque fait appel à un système de 300 coques inox (12 m²) de différentes raidies préfabriquées en atelier portant. Le côté intérieur est revêtu d'une isolation projetée ; le côté extérieur se compose d'une vêtue à joints ouverts constitués de 11.000 briques inox, toutes de différentes longueurs. Notons aussi que les 53 « glassbox » en acier+verre, sont totalement incrustées dans la façade opaque ; un choix pertinent pour notamment amener de la lumière naturelle et donc générer des économies d'énergie. Enfin, précisons que 5 ATEX (Avis Technique Expérimental, testés au CSTB & Efectis) ont été nécessaires pour le lot Façade.

■ **Maîtrise d'Ouvrage :** Fondation LUMA ■ **Architectes :** Franck O GEHRY ■ **Clos couvert :** EIFFAGE METAL

Contacts presse

SCMF - 4, rue Michaël Winburn - 92400 Courbevoie / Christine Le Nouy : c.lenouy@scmf.com.fr - Tél. 01 47 74 66 15

Agence Schilling Communication - 11, boulevard du Commandant Charcot - 17440 Aytré - Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19
Courriel : agence.schilling@n-schilling.com - www.n-schilling.com

Visuels téléchargeables sur www.n-schilling.com ou sur demande

www.facebook.com/scmf92

[@scmf](https://twitter.com/scmf)

<https://www.linkedin.com/company/scmf>